



International
Civil Aviation
Organization

Organisation
de l'aviation civile
internationale

Organización
de Aviación Civil
Internacional

Международная
организация
гражданской
авиации

منظمة الطيران
المدني الدولي

国际民用
航空组织

Bureau Afrique occidentale et centrale / Western and Central African Office

T 10/21 - 0193

17 mars 2025

Objet : Atelier sur la fourniture d'informations sur les éruptions volcaniques et les nuages de cendres, Yaoundé, Cameroun, du 16 au 20 juin 2025.

Action requise : Confirmez votre participation au plus tard le **30 avril 2025**.

Madame /Monsieur,

J'ai l'honneur d'inviter votre Administration/Organisation à participer à l'atelier sur la fourniture d'informations sur les éruptions volcaniques et les nuages de cendres, prévu du 16 au 20 juin à Yaoundé, au Cameroun. L'ordre du jour provisoire ainsi que le programme de travail de l'atelier sont joints à cette lettre. Les activités se dérouleront en anglais et en français avec une interprétation simultanée.

En effet, les cendres volcaniques dans l'atmosphère peuvent constituer un danger sérieux pour les aéronefs en vol ; les aéronefs doivent ainsi éviter tout contact avec les cendres volcaniques. Cet atelier est destiné aux experts des Observatoires volcanologiques, aux Centres de contrôle régional (ACC), aux Centres de veille météorologique (MWO), aux Centres météorologiques d'aérodrome (AMO), aux Bureaux NOTAM (NOF), aux régulateurs ainsi qu'aux autres parties prenantes impliquées dans la surveillance et la fourniture d'informations sur les cendres volcaniques aux usagers finaux.

Vous êtes cordialement invités à désigner des experts pour prendre part à l'atelier à votre meilleure convenance, mais au plus tard le 30 avril 2025. Les experts désignés devront remplir le formulaire en ligne de préférence avant le 30 mai 2025 à l'adresse <https://icao.zoom.us/meeting/register/t86lzI6bTTuL7ihxuJtJzg>

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur régional p.i.

Nika Mèhèza Manzi

Pièce jointe : Ordre du jour provisoire et programme de travail